



FORMULAIRE DE RECENSEMENT FRONTALIERS, SUISSES ET BINATIONAUX

Chaque année, le Département de la Haute-Savoie répartit la part de la Compensation Financière Genevoise (CFG) aux communes selon le nombre de résidents qui travaillent dans le canton de Genève.

La liste des titulaires de permis G en activité est fournie par l'Office cantonal de la population et des migrations qui délivre ces permis.

En revanche, **les Suisses et double nationaux qui n'ont pas besoin de permis G doivent se déclarer dans leur Mairie de résidence** à l'aide du présent formulaire.

Ce formulaire est destiné aux résidents de Saint-Jean-de-Sixt qui travaillent dans le canton de Genève et qui ne possèdent pas de permis G (Suisse ou double nationaux). La déclaration permet à la commune d'actualiser le nombre de frontaliers et d'obtenir une juste répartition de la Compensation Financière Genevoise (CFG).

NOM DE NAISSANCE : NOM MARITAL (si concerné) :

PRENOM(S) :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE :

MAIL :

74450 SAINT-JEAN-DE-SIXT

TELEPHONE :

NATIONALITE : Française Suisse Franco-suisse
 Membre de l'UE Hors UE

NOM DE L'EMPLOYEUR :

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

CANTON :

En soumettant ce formulaire, j'autorise la commune de Saint-Jean-de-Sixt à traiter les données communiquées. Elles sont destinées exclusivement à la commune pour la mise à jour des statistiques liées à la Compensation Financière Genevoise. Elles ne seront ni cédées, ni utilisées à d'autres fins.

Date :

Signature :